

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 03 FEVRIER 2022**

**Délibération**  
n°2022.02.009.B

**Travaux d'aménagement  
du versant ouest du pôle  
d'échanges multimodal  
(PEM) et des espaces  
publics du secteur de la  
gare d'Angoulême - Lot 2 -  
Avenant 1**

**LE TROIS FEVRIER DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30**, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME et par visio-conférence suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 janvier 2022

**Secrétaire de Séance** : Marie-Henriette BEAUGENDRE

**Membres présents** : Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER,

**Excusé(s)** : Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Michaël LAVILLE, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03 FÉVRIER 2022**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2022.02.009.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Monsieur GERARDI

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU VERSANT OUEST DU POLE D'ECHANGES MULTIMODAL (PEM) ET DES ESPACES PUBLICS DU SECTEUR DE LA GARE D'ANGOULEME - LOT 2 - AVENANT 1**

Par délibération n°85B du 6 septembre 2018, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert relative aux travaux d'aménagement du versant ouest du pôle d'échanges multimodal (PEM) et des espaces publics du secteur de la gare d'Angoulême.

La commission d'appel d'offres du 29 novembre 2018 a attribué le lot n° 2 : Maçonneries à la société SNGC - ZI n°3 – BP 10653 – 53 Avenue Maryse Bastié, 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC.

Le marché est simple à prix unitaires sur quantités constatées, par application des prix définis dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et dans le détail estimatif.

L'évaluation de l'ensemble des travaux telle qu'elle résulte du Détail Estimatif est de 383 463,90 € HT soit 460 156,68 € TTC

Le présent avenant a pour objet :

- ✓ un ajout de prix unitaire à la demande de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de **1 695,57 € HT** selon le devis n°offre n°1 1906064D1 en date du 06 juin 2019 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°3 en date du 06 juin 2019.  
Des travaux sont rendus nécessaires, pour mettre en place un joint de dilatation spéciale permettant de combler le vide entre la passerelle de l'accès à l'ALPHA et d'assurer l'accessibilité PMR de l'établissement.
- ✓ un ajout de prix unitaires à la demande de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de **1 729,00 € HT** selon le devis n°offre n°4 1810085D4 en date du 20 juin 2019 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°4 en date du 28 juin 2019.  
Des travaux sont rendus nécessaires pour assurer une meilleure pérennité du mur rue Leclerc Chauvin qui est réalisé en pierre de taille calcaire de la région. Il est conseillé d'appliquer un hydrofuge sur la pierre.
- ✓ un ajout de prix unitaires à la demande de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de **35 550,00 € HT** selon le devis n°offre n°001 1810085D001 en date du 23 mai 2019 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°5 en date du 30 septembre 2019.  
Des travaux sont rendus nécessaires pour modifier le mur de soutènement afin que le portail de la rampe militaire puisse se retrouver à distance supérieure ou égale à 850 mm entre la clôture et le portail selon la norme NF EN ISO 13857.  
Cette modification a engendré la création d'un double mur béton entre la rampe d'accès et la clôture pour faire coulisser le portail côté intérieur du site SNCF.  
Cette disposition a permis de créer un espace technique de maintenance du portail devant être accessible par un escalier béton.
- ✓ un ajout de prix unitaires à la demande de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de **1 890,00 € HT** selon le devis n°offre n°002 1810085D002 en date du 24 juin 2019 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°6 en date du 30 septembre 2019.  
Des travaux sont rendus nécessaires pour réaliser un poteau supplémentaire en béton armé.

Afin de permettre à la future clôture EFFIA de pouvoir se raccorder architecturalement à notre ouvrage, il a été demandé de réaliser un retour du muret sur la limite EFFIA sur 2,80 m et d'ajouter un poteau d'extrémité.

- ✓ un ajout de prix unitaires à la demande de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de **8 400 € HT** selon le devis n°offre n°003 1810085D003 en date du 04 septembre 2019 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°7 en date du 30 septembre 2019.  
Des travaux sont rendus nécessaires pour créer un habillage spécifique en pierre autour des coffrets d'alimentation électrique devenu nécessaire de regrouper et d'intégrer architecturalement dans l'espace public.
- ✓ d'acter des prestations supplémentaires du marché, à la demande du promoteur, pour un montant de **48 875,00€ HT** selon devis n°offre n°1 en date du 21 septembre 2020 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°9 en date du 21 octobre 2020.  
Suite à une problématique d'altimétrie rencontrée avec le projet immobilier de MONTANA sur l'îlot Didelon Tranche 3 ; les seuils du bâtiment ainsi que les verrières se situent en dessous du niveau du terrain naturel et du terrain aménagé projeté. Il convient donc de créer une coursive le long du bâtiment et de créer un mur de soutènement lorsque le trottoir global est trop étroit pour pouvoir réaliser un talus paysager.
- ✓ d'acter la suppression d'une partie des prestations supplémentaires ordonnées par l'OS n°9 en date du 21 octobre 2020 à la demande du maître d'ouvrage et pour un montant de **- 46 025,00 € HT**. Et selon l'OS n°11 en date du 05 novembre 2021.  
Dans le cadre de la problématique d'altimétrie rencontrée avec le projet immobilier de MONTANA sur l'îlot Didelon Tranche 3 et après négociation entre le maître d'ouvrage et le promoteur, ce dernier a accepté de prendre en charge la réalisation de la coursive en dehors de la reprise des réseaux de la rue. Les études d'exécution du mur étant déjà commencées, le maître d'ouvrage et le promoteur ont décidé de prendre chacun à leur charge 50% de cette prestation soit 2 850 € HT chacun.
- ✓ la modification des délais suivant les ordres de services n° 1,2, 8 et 10. Les délais ont été prolongés jusqu'au 31 octobre 2021.

Le montant du présent avenant est de **52 114,57 € HT**.

Le présent avenant fait passer le montant du marché de 383 463,90 € HT à 435 578,47 € HT ce qui représente une augmentation de 13,59%.

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 27 janvier 2022,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n° 1 au lot 2 « Maçonneries » ayant pour objet des prestations supplémentaires, pour un montant en plus-value de 52 114,57 € HT,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Monsieur Bertrand GERARDI, conseiller délégué membre du bureau en charge de la commande publique, à signer l'avenant n° 1,

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal sur l'AP/CP n°14 secteur gare pour les travaux d'espaces publics de la gare et sur l'AP/CP n°16 pour le parvis ouest.

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

<b>Certifié exécutoire</b>	
<b><u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>08 février 2022</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>08 février 2022</b>



Direction des Ressources  
Service commun de la commande publique  
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX  
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

**Travaux d'Aménagement du versant Ouest du pôle d'échanges multimodal  
(PEM) et des espaces publics du secteur de la gare d'Angoulême**

**Appel d'offres ouvert**

**Lot n°2 : MAÇONNERIES**

**Avenant n°1**

**IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME  
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Xavier BONNEFONT, Président, autorisé à signer le présent  
avenant par délibération n° ..... en date du .....

**TITULAIRE DU MARCHÉ**

**SNGC**

SAS

Siège Social : ZI n°3 – BP 10653 – 53 Avenue Maryse Bastié  
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Numéro d'identité d'entreprise : 30094097000027

Code APE : 4213A

Immatriculée au RCS sous le n°30094097 Angoulême

Représentée par Monsieur Tony BONIFACI, Directeur

**IMPUTATION BUDGETAIRE**

Opération 10201408

**DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ**

Date de signature du marché : 18 janvier 2019

Date de notification du marché : 22 janvier 2019

N° du marché : M18134

**MONTANT DU MARCHÉ**

Le marché est simple à prix unitaires sur quantités constatées, par application des prix définis  
dans le Bordereau des Prix Unitaires et dans le Détail Estimatif.

L'évaluation de l'ensemble des travaux telle qu'elle résulte du Détail Quantitatif Estimatif est  
de 383 463,90 € HT soit 460 156,68 € TTC

## AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet

### OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet :

- ✓ un ajout de prix unitaire à la demande de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de **1 695,57 € HT** selon le devis n°offre n°1 1906064D1 en date du 06 juin 2019 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°3 en date du 06 juin 2019.  
Des travaux sont rendus nécessaires, pour mettre en place un joint de dilatation spéciale permettant de combler le vide entre la passerelle de l'accès à l'ALPHA et d'assurer l'accessibilité PMR de l'établissement. Cette plus-value est détaillée comme suit :
  - Fourniture et pose d'un joint de dilatation de la liaison Parvis et médiathèque. Joint de type GFS 50.0 : .....Prix unitaire : 171.27 € HT x 9,90 ml = 1 695,57 € HT
  
- ✓ un ajout de prix unitaires à la demande de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de **1 729,00 € HT** selon le devis n°offre n°4 1810085D4 en date du 20 juin 2019 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°4 en date du 28 juin 2019.  
Des travaux sont rendus nécessaires pour assurer une meilleure pérennité du mur rue Leclerc Chauvin qui est réalisé en pierre de taille calcaire de la région. Il est conseillé d'appliquer un hydrofuge sur la pierre. Cette plus-value est détaillée comme suit :
  - Fourniture et application d'un hydro-lavage de parement avant application de l'hydrofuge :.....Prix unitaire : 4,79 € HT x 70 m<sup>2</sup> = 335,30 € HT
  - Traitement hydrofuge des parements en maçonnerie de pierre de taille application mixte pulvérisateur et brosse en raison de la présence des grilles : .....  
..... Prix unitaire : 19,91 € HT x 70 m<sup>2</sup> = 1 393,70 € HT
  
- ✓ un ajout de prix unitaires à la demande de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de **35 550,00 € HT** selon le devis n°offre n°001 1810085D001 en date du 23 mai 2019 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°5 en date du 30 septembre 2019.  
Des travaux sont rendus nécessaires pour modifier le mur de soutènement afin que le portail de la rampe militaire puisse se retrouver à distance supérieure ou égale à 850 mm entre la clôture et le portail selon la norme NF EN ISO 13857.  
Cette modification a engendré la création d'un double mur béton entre la rampe d'accès et la clôture pour faire coulisser le portail côté intérieur du site SNCF.  
Cette disposition a permis de créer un espace technique de maintenance du portail devant être accessible par un escalier béton. Cette plus-value est détaillée comme suit :
  - Réalisation d'un « double mur béton » pour supporter le portail de la rampe militaire:.....Prix unitaire : 2 137,50 € HT x 16 ml = 34 200,00 € HT
  - Réalisation d'un escalier au bout de la longrine du portail de la rampe militaire : .....  
.....Prix unitaire ; 1 350,00 € HT x 1 u = 1 350,00 € HT
  
- ✓ un ajout de prix unitaires à la demande de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de **1 890,00 € HT** selon le devis n°offre n°002 1810085D002 en date du 24 juin 2019 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°6 en date du 30 septembre 2019.  
Des travaux sont rendus nécessaires pour réaliser un poteau supplémentaire en béton armé. Afin de permettre à la future clôture EFFIA de pouvoir se raccorder architecturalement à notre ouvrage, il a été demandé de réaliser un retour du muret sur la limite EFFIA sur 2,80 m et d'ajouter un poteau d'extrémité. Cette plus-value est détaillée comme suit :
  - Réalisation d'un poteau supplémentaire en béton armé intégré dans les murs de clôture:.....Prix unitaire : 1 890,00 € HT x 1 u = 1 890,00 € HT

- ✓ un ajout de prix unitaires à la demande de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de **8 400 € HT** selon le devis n°offre n°003 1810085D003 en date du 04 septembre 2019 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°7 en date du 30 septembre 2019.

Des travaux sont rendus nécessaires pour créer un habillage spécifique en pierre autour des coffrets d'alimentation électrique devenue nécessaire de regrouper et d'intégrer architecturalement dans l'espace public. Cette plus-value est détaillée comme suit :

- Réalisation d'un local pour les différents compteurs du parvis:.....Prix unitaire : 8 400,00 € HT x 1 u = 8 400,00 € HT

- ✓ d'acter des prestations supplémentaires du marché, à la demande du promoteur, pour un montant de **48 875,00€ HT** selon devis n°offre n°1 en date du 21 septembre 2020 établi en valeur M0 et selon l'ordre de service n°9 en date du 21 octobre 2020.

Suite à une problématique d'altimétrie rencontrée avec le projet immobilier de MONTANA sur l'îlot Didelon Tranche 3 ; les seuils du bâtiment ainsi que les verrières se situent en dessous du niveau du terrain naturel et du terrain aménagé projeté. Il convient donc de créer une coursive le long du bâtiment et de créer un mur de soutènement lorsque le trottoir global est trop étroit pour pouvoir réaliser un talus paysager. Cette plus-value est détaillée comme suit :

- Installation de chantier : ..... 5 800,00 € HT
- Etudes d'exécution y compris topographie : ..... 5 700,00 € HT
- Dossier de récolement : ..... 660,00 € HT
- Béton de propreté B16 sur 54 m<sup>2</sup> : ..... 1 620,00 € HT
- Coffrage fin plan sur 9 m<sup>2</sup> : ..... 738,00 € HT
- Acier HA pour béton armé : ..... 6 440,00 € HT
- Béton C30/37 : ..... 1 760,00 € HT
- Fourniture et pose de murets préfabriqués en béton : ..... 18 500,00 € HT
- Gardes corps : ..... 7 657,00 € HT

- ✓ d'acter la suppression d'une partie des prestations supplémentaires ordonnées par l'OS n°9 en date du 21 octobre 2020 à la demande du maître d'ouvrage et pour un montant de **- 46 025,00 € HT**. Et selon l'OS n°11 en date du 05 novembre 2021.

Dans le cadre de la problématique d'altimétrie rencontrée avec le projet immobilier de MONTANA sur l'îlot Didelon Tranche 3 et après négociation entre le maître d'ouvrage et le promoteur, ce dernier a accepté de prendre en charge la réalisation de la coursive en dehors de la reprise des réseaux de la rue. Les études d'exécution du mur étant déjà commencées, le maître d'ouvrage et le promoteur ont décidé de prendre chacun à leur charge 50% de cette prestation soit 2850€ HT chacun. Il est donc acté de supprimer les prestations suivantes :

- Installation de chantier : ..... 5 800,00 € HT
- Etudes d'exécution y compris topographie (50%) : ..... 2 850,00 € HT
- Dossier de récolement : ..... 660,00 € HT
- Béton de propreté B16 sur 54 m<sup>2</sup> : ..... 1 620,00 € HT
- Coffrage fin plan sur 9 m<sup>2</sup> : ..... 738,00 € HT
- Acier HA pour béton armé : ..... 6 440,00 € HT
- Béton C30/37 : ..... 1 760,00 € HT
- Fourniture et pose de murets préfabriqués en béton : ..... 18 500,00 € HT
- Gardes corps : ..... 7 657,00 € HT

#### ■ La modification des délais :

- par ordre de service n°1 en date du 24 janvier 2019, la durée des travaux était initialement fixée à 20 mois, a débuté à compter du 28 janvier 2019,
- par ordre de service n°2 en date du 1<sup>er</sup> avril 2019, il est précisé que la durée des travaux était initialement fixée à 20 mois y compris période de préparation, le calendrier détaillé d'exécution est joint en annexe,

- par ordre de service n°8 en date du 17 mars 2020, les opérations relatives à la levées des réserves sont suspendues à compter du 17 mars 2020 conformément aux dispositions sanitaires liées à la COVID-19.
- par ordre de service n°10 en date du 27 octobre 2020, les délais d'exécution sont prolongés jusqu'au 31 octobre 2021.

Le montant du présent avenant est de **52 114,57 € HT**.

### **NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ**

Le nouveau montant du marché est le suivant :

	€ HT	€ TVA	€ TTC
Montant initial du marché	383 463,90	76 692,78	460 156,68
Montant de l'avenant n°1	52 114,57	10 422,91	62 537,48
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>435 578,47</b>	<b>87 115,69</b>	<b>522 694,16</b>

Le présent avenant fait passer le montant du marché de 383 463,90 € HT à 435 578,47 € HT ce qui représente une augmentation de 13,59%.

#### **Sont annexés au présent avenant :**

- l'ordre de service n°1 en date du 24 janvier 2019,
- ordre de service n°2 en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,
- l'ordre de service n°3 en date du 06 juin 2019,
- le devis n° offre n°1 1906064D1 en date du 06 juin 2019,
- l'ordre de service n°4 en date du 28 juin 2019,
- le devis n° offre n°4 1810085D4 en date du 20 juin 2019,
- l'ordre de service n°5 en date du 30 septembre 2019,
- le devis n° offre n°001 en date du 23 mai 2019,
- l'ordre de service n°6 en date du 30 septembre 2019,
- le devis n° offre n°2 1810085D002, en date du 24 juin 2019
- l'ordre de service n°7 en date du 30 septembre 2019,
- le devis n° offre n°3 1810085D003 en date du 04 septembre 2019,
- l'ordre de service n°8 en date du 17 mars 2020,
- l'ordre de service n°9 en date du 21 octobre 2020,
- le devis n° offre n°1 2009076D1 en date du 21 septembre 2020,
- l'ordre de service n°10 en date du 27 octobre 2021,
- l'ordre de service n°11 en date du 05 novembre 2021,

### **DISPOSITIONS FINALES**

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.



## **SIGNATURES**

Fait en un seul original à \_\_\_\_\_ , le  
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur  
Pour le Président, par délégation,  
Le Conseiller délégué, membre du bureau,

Monsieur Bertrand GERARDI